

FORMÉS AVANT DE VOTER Aux urnes citoyens de l'Adapei !

Les municipales de 2020 resteront dans l'histoire comme les premières élections où toutes les personnes en situation de handicap ont eu la possibilité de glisser un bulletin dans l'urne. Pour les préparer, l'Adapei de l'Ain avait organisé plusieurs sessions de formation collectives. Nous les avons suivies avant le confinement.



→ Les sessions comprennent trois temps. Un film établit le contexte, une présentation entrecoupée de questions détaille la procédure de A à Z puis les participants expérimentent concrètement le vote.

L'ambiance est à la curiosité et à l'enthousiasme en cette fin février pour des dizaines de bénéficiaires de l'Adapei rassemblés pour mieux comprendre le processus électoral. Parmi eux, on trouve de jeunes majeurs d'IME mais aussi des plus âgés, venus de SAJ, ESAT* ou foyer. À Bourg, Belley et Oyonnax, professionnels et administrateurs de l'Adapei se sont mobilisés pour accompagner ces primo-votants. Jusqu'en 2019, une personne en situation de handicap sous tutelle ou curatelle devait obtenir l'autorisation du juge pour voter. Désormais, toutes peuvent faire entendre leur voix.

2020 marque le coup d'envoi d'une longue séquence électorale. D'où l'importance de ces sessions, pensées pour avoir un impact à long terme. « *Aujourd'hui votre voix compte. Je m'en réjouis car nous nous sommes battus pour obtenir ce droit* » rappelle Marie-France Costagliola, présidente de l'Adapei. Nouvelle étape dans l'inclusion, voter renforce la place de personnes en situation de handicap en tant que citoyens comme les autres. « *Avant, je ne savais pas quoi répondre quand quelqu'un me demandait pourquoi je ne pouvais pas voter* » explique Jean-Louis, bientôt inscrit sur les listes de Bellignat.

Voter, une affaire sérieuse

Trois territoires du département se sont mobilisés pour permettre à l'Adapei d'organiser ces sessions. À Belley, la commune met à disposition un gymnase pour accueillir le public dans les conditions d'une élection. À Oyonnax, organisées dans l'enceinte de la mairie, les sessions prennent une tournure très officielle. À Bourg-en-Bresse, les futurs électeurs se retrouvent au siège de l'Adapei. C'est là que se rassemblent le 27 février au matin, une dizaine de participants venus de l'ESAT Le Pennessuy et de l'IME* Le Prélion. Tous suivent avec attention le film de présentation et les explications de Marie-France Costagliola, sous l'œil expert d'Alain Mathieu, administrateur de l'association, et, à ce moment, maire de Jasseron, venu avec son écharpe tricolore. Les explications débutent par l'inscription sur les listes électorales. « *Voter, c'est sérieux. On va s'inscrire pour l'année prochaine. C'est important* », explique un participant qui n'a pas fait les démarches à temps. Dans le second groupe, Didier et Jessica sont déjà inscrits à Oyonnax. Motivés, ils iront voter pour la première fois mais n'ont aucune idée du déroulement du vote.

Comme les autres, ils seront particulièrement attentifs aux explications sur le rôle d'une mairie et les différentes étapes à réaliser le jour J. Certains sont plus calés que d'autres et les questions s'enchaînent : comment choisir pour qui voter sans connaître les candidats ? Y a-t-il une limite au nombre de mandats ? Puis-je être accompagné ?

Johnny et Angéline Jolie

À chaque séance, un véritable bureau de vote est recréé avec contrôle de l'identité, choix des bulletins, passage dans l'isoloir, dépôt dans l'urne et signature. Pour l'occasion, du matériel a été prêté par les communes. À chaque

étape, les nouveaux électeurs sont guidés et peuvent poser leurs questions. Beaucoup prennent conscience qu'ils pourront voter pour le candidat qui leur parle et non celui choisi par leur famille. Mais pour la simulation, il faut décider entre Angelina Jolie, Dark Vador, Johnny Hallyday et Omar Sy... Une fois le vote terminé, place au dépouillement. Tous jouent les scrutateurs pendant que certains comptent les voix. Après Johnny Hallyday la veille, le groupe, majoritairement masculin, accorde son suffrage à Angelina Jolie. À Oyonnax, les deux candidats se retrouvent à égalité, permettant de revenir sur le rôle du second tour.

S'il n'est pas inscrit, Dimitri explique avoir appris beaucoup. « *J'ai un peu oublié de m'inscrire. Mais je me sens prêt pour la prochaine élection* » confie celui qui rêverait de devenir Président de la République. À Oyonnax, un participant aux opinions bien forgées pense déjà aux présidentielles. À tout juste 18 ans, Antoine, venu du Prélion, a quant à lui fait les démarches. « *Je veux aller voter pour donner mon avis. J'ai déjà une idée de la personne pour qui je vais voter. C'est quelque chose que je voulais faire depuis longtemps.* » ■

* SAJ : Service d'Accueil de Jour - ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail - IME : Institut Médico-Educatif

L'Adapei remercie les communes de Jasseron, Oyonnax et Belley – et leurs maires respectifs – qui, grâce à leur soutien et au prêt de matériel, ont rendu possible ces sessions.

→ Guidés pendant la session, les nouveaux électeurs repartent avec un document récapitulant les points clés d'une élection.

→ Pour Marie-France Costagliola, présidente, et Alain Mathieu, administrateur, cette formation marque une double reconnaissance : celle d'un combat des parents et celle d'un droit pour des personnes qui ont toujours été exclues des urnes.



→ Le jour J, il sera possible d'être accompagné pour aller au bureau de vote, glisser le bulletin dans l'enveloppe puis dans l'urne par une personne de l'entourage familial ou un travailleur social ne venant pas du même établissement.



→ Venir à la mairie d'Oyonnax renforce le cadre solennel de la session. Les participants sont rassurés de voir que le fonctionnement sera identique le jour de l'élection.

→ « Cette matinée montre que ça devient concret » explique Antoine.

